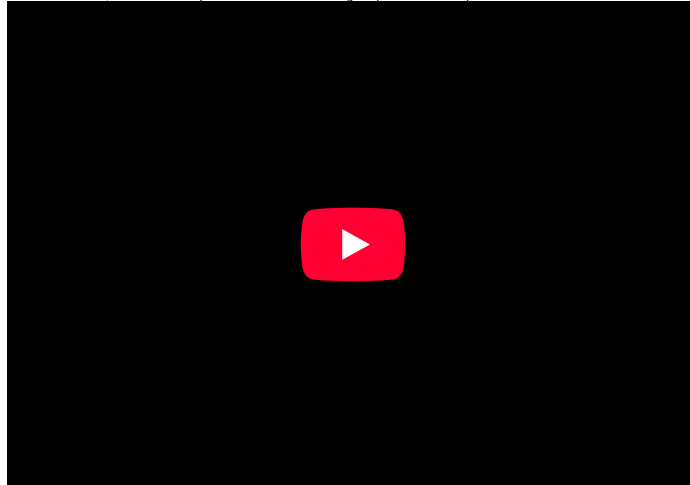


Mai 2019

Grâce à un maillage territorial homogène des différents lieux de production de la filière ciment et béton (carrières, cimenteries, centrales à béton et usines de préfabrication) les distances entre les lieux de production et les chantiers sont très faibles. Cependant, les volumes transportés, tous conditionnements confondus, sont conséquents, la réduction de l’empreinte due aux transports représente donc un enjeu non négligeable.

Ciment et béton, diminuer l’empreinte carbone de la logistique et du transport



Le conditionnement du ciment : ensachage ou vrac

A la sortie du broyeur, le ciment est envoyé vers des silos de stockage, pour être soit **ensaché**, soit expédié en **vrac**.

L’ensachage du ciment s’effectue sur des machines rotatives, en sacs de papier kraft renforcés et/ou doublés de plastique, de 25 ou 35 kg, placés ensuite par lots sur des palettes par un palettiseur, puis chargés à bord de camions. Ce conditionnement est destiné aux intermédiaires du marché professionnel de la construction (centrale, ...) et autres GSB (grandes surfaces de bricolage). Autre possibilité, les « Big Bag », sacs qui supportent de 500 kg à 2 t, et sont généralement destinés aux livraisons longues distances.

Le transport du ciment

Avec une répartition homogène des cimenteries sur l’ensemble du territoire, le secteur limite l’impact des transports sur l’environnement. En vrac, le ciment est directement chargé à la base des silos, dans des camions-citernes. Le ciment conditionné en sacs ou en « Big Bag » est transporté par camions sur un plateau. Certaines cimenteries optimisent le poids carbone du transport en privilégiant le transport fluvial ou ferroviaire, suivant les possibilités logistiques du site. La distance moyenne de livraison est de 150 km.

Le transport du béton

Le béton est un matériau produit et utilisé localement grâce à un réseau dense de centrales à béton (béton prêt-à-l’emploi) et d’usines de béton préfabriqué réparties de façon homogène sur le territoire français. Ce maillage d’entreprises au plus près des territoires réduit considérablement les distances entre les lieux de fabrication et les chantiers. La distance moyenne de livraison du béton entre le lieu de fabrication et les chantiers de construction est de 40 km.

La réduction de l’empreinte carbone du transport

La réduction de l’empreinte carbone due aux transports est un enjeu important compte tenu des volumes importants de matériaux mobilisés par la filière. La part de l’empreinte carbone du béton liée au transport est d’environ 3,5 %.

Cette diminution de l’empreinte carbone s’opère par deux différents leviers :

- Un renforcement de l’utilisation du transport fluvial ou ferroviaire pour les matières premières.
- L’utilisation de camions à motorisation verte permettant de réduire l’empreinte du transport du béton.

Ces solutions sont beaucoup moins émettrices de CO₂ que les modes de production et transports traditionnels et s’intègrent pleinement dans les enjeux de la transition énergétique du secteur du transport.

